

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région investit 190 millions d'euros pour que de nouvelles rames TER circulent en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2013

Afin de poursuivre le développement des transports ferroviaires et couvrir les besoins en matériel TER au-delà de 2013, la SNCF a lancé en 2008 un appel d'offres pour le compte des Régions dont la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Bombardier est aujourd'hui l'attributaire pressenti du contrat pour la fourniture de ce nouveau matériel qui porte au total sur 860 rames pour un montant de 8 milliards d'euros financés à 100% par les Régions. La procédure d'appel d'offres pourrait aboutir à la signature du marché d'ici février 2010 sous réserve que les réponses de l'industriel soient conformes aux attentes des Régions.

Réunies aujourd'hui à Paris avec la SNCF, sept Régions françaises, dont la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont décidé de se porter dès à présent acquéreurs d'une première tranche ferme.

« Je me félicite de cette décision qui permettra à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à ses habitants de bénéficier de 16 nouvelles rames TER qui circuleront sur notre réseau d'ici 2013. Cette acquisition confirme une fois encore notre volonté de développer l'offre de transport ferroviaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur » souligne Michel Vauzelle, Président de la Région, qui rappelle que « depuis que la Région est autorité organisatrice de transport ferroviaire, l'offre a augmenté de près de 80 % ».

D'un montant total de 190 millions d'euros entièrement financés par la Région, cette commande permettra de doter le transport régional d'un matériel innovant qui offrira une grande souplesse en termes de capacité de transport. Il permettra de faire voyager 500 personnes assises dans chacune de ces rames à deux étages. Respectueux de l'environnement, ce matériel électrique répond aux dernières exigences techniques d'éco-durabilité, d'éco-mobilité et d'accessibilité.

Cette commande fait suite à une précédente commande portant sur 10 rames d'un matériel de plus faible capacité dont la Région s'est portée acquéreur pour un montant de 60 millions d'euros, ce qui porte l'investissement de la Région dans le matériel roulant à un total de 250 millions d'euros.